

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 892**

présenté par

M. Lucas, M. Ben Cheikh, Mme Sas, Mme Laernoës, Mme Belluco, M. Thierry, Mme Garin et
M. Julien-Laferrière

ARTICLE 13 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe Écologistes-NUPES s'oppose à cet article 13 Bis A dont les dispositions semblent disproportionnées au regard de l'objectif poursuivi.